

Table des matières

Sommaire	7
Liste des abréviations	9
Introduction	11
Chapitre 1. Un cadre normatif épars	13
Chapitre 2. Définition et caractéristiques de la décision de recourir à l'expertise pénale	19
Section 1. Définition et conséquences	19
Section 2. La décision et le choix de l'expert : une liberté encadrée	24
a. Le principe : liberté de la décision de recourir à l'expertise judiciaire	24
b. L'exception : recours obligatoire à l'expertise	26
c. Initiative	32
d. Le choix de l'expert judiciaire	37
1. Une liberté une nouvelle fois encadrée	37
2. Les limites prétoriennes résultant de l'organisation du service	44
3. Le recours à des tiers, collaborateurs, pour assister l'expert	44
e. Aspects de procédure – Difficultés pratiques	45
Section 3. Distinctions : la mission de conseil technique, les agents spécialisés et les simples informations	47
a. Le conseil technique d'une partie	47
1. Le conseil technique désigné par le ministère public	51
2. Le conseil technique désigné par une partie (privée) au procès	52
b. L'information technique	53
Chapitre 3. L'objet de l'expertise pénale	57
Section 1. Éléments matériels	58
Section 2. Élément moral	59
Section 3. Aspects de procédure pénale	60
 ANTHEMIS	 215

Chapitre 4. Caractéristiques de l'expertise	63
Section 1. L'utilité	63
Section 2. La subsidiarité	64
Section 3. La confidentialité	67
Section 4. La contradiction de l'expertise	68
a. Conseil technique et expertise durant l'information et l'instruction	69
b. L'expertise ordonnée lors des débats au fond	75
c. Modalités de la contradiction	77
1. <i>Durant l'enquête</i>	77
2. <i>Durant les débats au fond, sur les aspects pénaux</i>	82
3. <i>Durant les débats au fond, sur les aspects civils du litige</i>	84
d. Exception à la possibilité d'organiser une certaine contradiction en matière pénale	84
e. Sanction du défaut de contradiction	86
1. <i>Sur le plan procédural</i>	86
2. <i>Sur le plan déontologique</i>	88
Section 5. Indépendance et impartialité de l'expertise	89
a. La portée de l'obligation pour l'expert judiciaire	90
b. Indépendance et impartialité en relation avec la déontologie	94
c. Sanctions de la violation de l'obligation d'impartialité	95
Section 6. Le droit au silence du suspect	98
Section 7. La valeur probante de l'expertise	100
Chapitre 5. Les limites de la mission de l'expert	105
Section 1. Le réquisitoire des autorités judiciaires	105
Section 2. En cas d'instruction et de procédure au fond : la saisine du juge	107
Section 3. Un avis technique à l'exclusion des actes relevant de la compétence des autorités	109
a. À l'égard des juges qui l'ont désigné	109
b. À l'égard des services de police	114

Chapitre 6. L'exécution de la mission d'expertise pénale – Aspects judiciaires	115
Section 1. Considérations préliminaires	115
a. Le temps	115
b. Le coût de l'expertise	122
Section 2. Acceptation et organisation de l'expertise	128
Section 3. La consultation des pièces à conviction saisies et les analyses multiples	132
a. La saisie et la consultation par l'expert des pièces à conviction	132
b. Expertises multiples et contre-expertises	134
Section 4. Les données couvertes par le secret professionnel de tiers	137
a. Le professionnel soumis au secret est en cause en qualité d'auteur, de coauteur ou de complice de l'infraction, voire comme victime de celle-ci	138
b. Le titulaire du secret professionnel entendu sous serment par un juge	139
c. La levée du secret par la personne protégée	140
d. Précisions et distinctions	141
Section 5. Aspects formels	142
a. Réquisitoire désignant l'expert	143
b. Le serment	145
1. <i>Le régime antérieur à l'entrée en vigueur, le 1^{er} décembre 2016, de l'article 991novies du Code judiciaire (aujourd'hui lui-même remplacé par l'article 555/14 du même Code)</i>	145
2. <i>Depuis l'entrée en vigueur, le 1^{er} décembre 2016, de l'article 991novies du Code judiciaire (devenu l'article 555/14 du même Code)</i>	148
c. Langue de l'expertise	149
d. Caractère écrit de l'expertise et conseils rédactionnels	149
e. Expertise en matière pénale et conciliation des parties	151
f. Mentions administratives en vue de la rémunération de l'expert	152
Section 6. L'expert entendu en qualité de témoin	153
Section 7. Le changement d'avis de l'expert	158

Chapitre 7. Les contrôles de l'expertise	161
Section 1. Contrôle de l'expertise par les autorités judiciaires	161
a. Le magistrat requérant et la chambre des mises en accusation	161
b. La chambre du conseil	166
c. Le juge du fond	167
Section 2. Contrôle de l'expertise par les autorités administratives	168
a. Contrôle administratif et voies de recours	168
b. Procédure en cas de recours	172
Section 3. Contrôle général des travaux de l'expert	175
Section 4. La responsabilité civile de l'expert	176
Chapitre 8. Les conséquences financières du recours à l'expertise	181
Section 1. La condamnation aux frais de justice en matière répressive	181
Section 2. Les frais de défense engendrés par le recours à l'expertise ou au conseil technique	184
Chapitre 9. Les interdictions générales d'exercer la fonction d'expert judiciaire	189
Chapitre 10. La protection du titre d'expert	195
Chapitre 11. Un rapport d'expertise est-il fiable ?	201
En guise de conclusion : le projet de réforme de la procédure pénale	205
Bibliographie	207
Index	209
Législation	213